## **VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 17 Octobre 2016

### **OBJET:**

Commission communale d'accessibilité Rapport annuel 2015

Rapporteur: MME CADET

Délibération n° 14

## **EXPOSE DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 7 mai 2008, une commission communale d'accessibilité a été créée, conformément aux dispositions de l'article n°46 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

La commission d'accessibilité s'est réunie le jeudi 23 juin 2016, laquelle a dressé le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant et des espaces publics, établi son rapport annuel pour l'année 2015 et émis des propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Ce rapport et ses annexes seront transmis à :

- M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle,
- M. le Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle,
- M. le Président de la Métropole du Grand Nancy,
- Mme et Mrs les Chefs d'établissements.
- Au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées.

Il ressort dudit rapport que la commission préconise pour l'année 2016 :

- la poursuite des actions engagées en 2015,
- la mise en œuvre des propositions d'amélioration pour 2016,
- la consultation des services de la Direction Départementale du Territoire et du SDIS afin d'étudier les éventuelles solutions dérogatoires ou dispositifs compensatoires pour les sites complexes.

## **PROPOSITION**

Le Conseil Municipal ayant pris acte du rapport annuel 2015 de la commission communale d'accessibilité, s'engage à :

- mettre en œuvre les actions préconisées pour 2016, inscrites dans le rapport de la commission communale d'accessibilité.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 20 octobre 2016.

**Pour Extrait** 

TO SEE

Michel BREUILLE, Maire

#### **VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

## DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016**

tenu sous la présidence de de Michel BREUILLE Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 27

Convocation du Conseil Municipal le :
Convocation distribuée les :
Affichage du compte-rendu le :
Affichage du procès-verbal le :
07 Octobre 2016
21 Octobre 2016
09 Décembre 2016

### **PRESENTS**

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

### **POUVOIRS**

- MME SIMONNET à M. BREUILLE
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. MARSON à MME CLAIR
- M. DI TOMMASO à MME DEVOUGE

### **EXCUSES**

- M. PROVIN
- MME LANZI

## SECRETAIRE DE SEANCE

- M. CAUSERO

Pour extrait

Michel BREUILLE,

Maire

